

## Marchés publics

# Lancement d'un système intégré de gestion

● Il devrait assurer la conformité à la réglementation, garantir la cohérence et la traçabilité des données. Une garantie de la transparence à l'égard des entreprises qui soumissionnent aux marchés de l'État.

Faciliter la gestion et le suivi des marchés de l'État. C'est l'objectif de la mise en place par le ministère de l'Équipement du transport et de la logistique du système intégré de gestion des achats. Lancé lundi dernier par Aziz Rabbah, ce système devrait permettre selon le ministère «d'assurer la conformité à la réglementation, de garantir la cohérence et la traçabilité des données». Il devrait permettre également, d'apporter une amélioration de l'interconnexion des systèmes déjà opérationnels (en interne et en externe). Ce qui, selon les dires du ministère de l'Équipement du transport et de la logistique, aura comme impact, l'amélioration des délais d'accessibilité à l'information.

L'autre conséquence positive de la mise en place de ce système, qui assure le reporting, réside dans la garantie de la transparence à l'égard des entreprises qui soumissionnent aux marchés de l'État. Bien entendu, il s'agit là d'une mesure salubre qui va dans le sens de la réforme des marchés publics, entamées par le Maroc depuis quelques années déjà, notamment, avec le nouveau code entré en vigueur l'année dernière (premier janvier). Ce code a subrogé le Décret du 5 février 2007 qui réglementait la passation des marchés publics au Maroc. Cette nouvelle loi a introduit des réformes assez importantes concernant la passation des marchés publics. C'est le cas, entre autres, de l'introduction «des

marchés publics de conception-réalisation». Le code a introduit «une définition limitée de la notion d'offre économiquement plus avantageuse». Enfin l'autre apport de ce texte réside dans l'extension de son champ d'application aux com-

mandes des établissements publics. La mise en place du système constitue un point positif au regard du poids de la commande publique qui représente entre 18% et 20% du PIB. Selon une étude du Conseil économique et social, «durant la dernière décennie, la croissance de la commande publique a été beaucoup plus forte que celle du PIB (en 2004 les marchés publics représentaient 42,5 milliards de dirhams ; leur volume, dans un secteur comme celui des télécoms, a été multiplié par plus de 10). Des secteurs comme celui du BTP ou encore celui de l'ingénierie, en dépendent à plus de 75% de leur chiffre d'affaires».

PAR JALAL BAAZI  
j.baazi@leseco.ma